



AUTORISATION D'IMPLANTATION ET/OU DE PASSAGE D'UN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF SUR UNE PARCELLE VOISINE (terrain privé)

Document à remplir par le propriétaire de la (des) parcelle(s) concernée(s)

Je soussigné(e), Mme/M.

domicilié(e) à

et propriétaire de la (des) parcelle(s) cadastrée(s)

autorise Mme/M.

domicilié(e) à

(cocher la ou les case(s) correspondante(s))

à implanter son installation d'assainissement non collectif et/ou

à faire passer une ou plusieurs canalisations de transfert des effluents sur ma propriété

La filière d'assainissement non collectif qui sera mise en place devra suivre la réglementation en vigueur à savoir l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012 ainsi que la norme NF DTU 64.1 d'août 2013.

L'installation sera contrôlée par l'organisme compétent en matière d'assainissement non collectif.

Document à remplir en 3 exemplaires (un pour le propriétaire, un pour le demandeur et un pour le SPANC).

Pour valoir ce que de droit.

Fait à

Le

Signature du propriétaire de l'exutoire

